

BR 5459B

DISCOURS

PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES

DE

**M. LE PROF. GAUDY**

**MEMBRE HONORAIRE**

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

PAR

M. le professeur **THIERNESSE**,  
Secrétaire.

(Extrait du *Bulletin de l'Acad. roy. de médecine*; T. XIV, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 10.)

**BRUXELLES**

**LIBRAIRIE H. MANCEAUX,**

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE,  
Rue des Trois-Têtes, 12 (Montagne de la Cour).

1880

FUNÉRAILLES

DU

PROFESSEUR GAUDY

---



Messieurs, l'Académie royale de médecine et l'École de médecine vétérinaire, que j'ai l'honneur de représenter à cette cérémonie funèbre, avec MM. les professeurs Gille et Wehenkel, font une perte sensible en la personne de l'homme de science dont nous entourons la dépouille mortelle.

Il y a dix jours, ce regretté confrère assistait encore à la séance de l'Académie plein de vie et de santé, portant très allègrement le poids de ses 81 ans.

La vieillesse est un honneur ; et lorsqu'elle termine une vie de vertu et de travail, on pourrait, en considérant la glorieuse limite d'une carrière aussi longue, se dispenser d'en détailler les années. J'ai déjà fait, messieurs, de notre collègue le plus bel éloge en vous disant que, vénérable octogénaire, il conserva jusqu'à son dernier jour toutes les ressources d'une intelligence d'élite.

M. François Gaudy naquit à Soignies, en février 1799. Après de bonnes études préparatoires au collège de cette ville, il se rendit, en 1820, à l'École vétérinaire d'Alfort où

il ne tarda pas à se distinguer, témoin les palmes qu'il y remporta dans les concours et la nomination de répétiteur qui en fut le couronnement.

Il rentra dans son pays en 1823 et subit à l'École d'Utrecht, avec le plus grand succès, l'examen de médecin vétérinaire.

Il s'établit dans sa ville natale et y exerça son art jusqu'en 1833, époque à laquelle il fut appelé à occuper une chaire à l'École de médecine vétérinaire et d'économie rurale, fondée à Bruxelles, depuis un an, par quelques confrères associés à deux docteurs en médecine.

Cet établissement d'instruction, à la prospérité duquel le professeur Gaudy avait puissamment concouru, fut plus tard organisé définitivement par le Gouvernement, et notre collègue continua à y occuper la chaire de son choix dans laquelle il n'avait cessé de se distinguer par son aptitude et son dévouement à ses élèves. Il était sans contredit l'un des professeurs les plus estimés : il jouissait à ce point de la considération due à ses talents, que le Gouvernement ayant à nommer dans le corps professoral un inspecteur des études, lui confia, de 1840 à 1846, ces importantes fonctions.

En 1863, une affection oculaire le contraignit de suspendre ses cours : il fut mis, sur sa demande, en disponibilité, et en 1865, cette affection persistant et semblant même s'aggraver, il obtint l'éméritat, récompense due à ses services dans la longue carrière qu'il avait parcourue, services que le Roi venait de reconnaître en lui conférant le titre de chevalier de son Ordre.

Dès la fondation de l'Académie royale de médecine, en



1844, le professeur Gaudy fut naturellement appelé à faire partie de ce corps savant : il fut nommé membre titulaire de la sixième section, dont les travaux ressortissent spécialement à la médecine vétérinaire, et il en remplit les charges jusqu'en 1878, époque où son grand âge ne pouvant plus lui permettre de s'en acquitter régulièrement il fut promu à l'honorariat.

A l'Académie de médecine, comme à l'établissement de Cureghem, notre regretté collègue se montra constamment animé du zèle dont il ne s'était jamais départi dans l'accomplissement de ses devoirs; il compta parmi les plus assidus aux réunions de la Compagnie, montrant ainsi tout le prix qu'il attachait au progrès de la science. Les rapports dont il a été chargé étaient toujours élaborés avec soin et rendaient d'une manière claire et saisissante l'appréciation de la section ou de la commission dont il était l'organe.

Ce n'est, messieurs, ni le lieu ni le moment d'entrer dans le détail de ses travaux; l'occasion plus favorable pourra se présenter plus tard d'en faire l'exposé. Mais je ne puis terminer sans rappeler une des qualités personnelles qui distinguaient particulièrement encore mon ancien maître : ses rapports avec ses collègues, tant à l'Académie qu'à l'École de médecine vétérinaire, ainsi qu'avec ses élèves, étaient toujours empreints de la plus exquise bienveillance; je crois ne pas me tromper en affirmant qu'il ne connut jamais d'ennemis. Le souvenir de ses excellentes qualités ne s'effacera point de la mémoire de ses collaborateurs et de ses élèves.

Au moment, cher collègue, où ton corps inanimé va être

rendu à la terre, ton âme étant admise, j'en ai la confiance, au sein de l'Éternel, il ne me reste qu'à t'adresser le dernier adieu, au nom des deux corps savants dont j'ai l'honneur d'être l'interprète.

Adieu, Gaudy! Cher et regretté collègue, adieu!

